02 déc 2016 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 2 décembre 2016

Engagements opérationnels de la Défense en 2017

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé les engagements opérationnels de la Défense, planifiés en 2017.

En 2017, la Défense belge contribuera aux opérations de l'OTAN, de l'Union européenne et des Nations Unies et poursuivra son partenariat militaire avec différents pays africains. L'engagement en 2017 s'inscrit dans la continuité des opérations de 2016.

Dans le cadre du *Readiness Action Plan* pour les Etats membres de l'OTAN, la Belgique participera à des opérations de détection et de destruction d'engins explosifs en mer Baltique pendant huit semaines avec 45 personnes et au renforcement de la police de l'air durant quatre mois avec quatre F-16 et environ 50 militaires. La Belgique maintient en outre six avions F-16, un chasseur de mines et une frégate en état d'alerte. Durant la première moitié de l'année, la Belgique participera à *l'European Union Battle Group* avec environ 270 militaires.

La Belgique mettra également à disposition une compagnie de transport d'environ 90 militaires, dans le cadre de la création de *Battle groups* multinationaux visant à renforcer la défense collective des Etats baltes et de la Pologne.

La Défense participera en outre à des opérations maritimes. Une frégate sera déployée durant huit semaines avec un maximum de 175 membres d'équipage en mer Méditerranée, dans le cadre de EUNAVFORMED SOPHIA, afin de lutter contre le trafic d'êtres humains et d'armes, d'arrêter des groupements terroristes et, si nécessaire, de porter assistance aux personnes en détresse en mer.

Quatre militaires des *Airborne Warning and Control System* (AWACS) contribueront à l'opération de l'OTAN en cours en Méditerranée, dans la lutte contre le terrorisme.

Dans le cadre de la coalition internationale contre DAESH, la Défense participera encore en 2017 à des opérations aériennes, en collaboration avec les Pays-Bas. Jusqu'en juillet 2017, 110 militaires seront déployés sur une base en Jordanie où les F-16 belges sont stationnés. La Belgique fournira en outre une unité de protection de 30 militaires.

Afin que l'Irak puisse disposer de forces militaires fiables qui peuvent garantir la souveraineté de l'Etat sur l'ensemble de son territoire, la Belgique participera au programme *Building Partner Capacity*, avec environ 40 militaires, à partir d'endroits sécurisés en Irak.

En accord avec la Tunisie, la Défense fournira une assistance militaire bilatérale, dans le cadre de lutte

contre le terrorisme.

Depuis le 3 juillet 2016, la Belgique a pris le commandement de la mission européenne d'entraînement des Forces armées maliennes (EUTM Mali). En 2017, 175 militaires seront également déployés afin notamment d'assumer le commandement de cette opération jusqu'à la mi-2018. Afin d'appuyer les capacités d'un certain nombre de pays de cette région, la Défense déploiera 40 militaires au Niger pendant cinq semaines, dans le cadre de l'opération FLINTLOCK, sous l'autorité du Canada.

En ce qui concerne les opérations multilatérales en République démocratique du Congo, la Défense maintiendra sa contribution pour 2017.

La contribution actuelle de la Défense belge à la mission de l'OTAN RESOLUTE SUPPORT en Afghanistan s'élève à environ 75 militaires à Mazar-e-Sharif et à Kaboul, dans le but de conseiller et assister les troupes de sécurité afghanes. La Belgique restera présente en 2017 en Afghanistan, tant que l'opération ne rentre pas dans une nouvelle phase.

La Belgique propose également des capacités aux Nations Unies : tant pour des opérations aériennes qu'en mer, du matériel et des troupes sont mis à disposition.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
http://www.vandeput.belgium.be

© 2020 - news.belgium.be